

Rousseau juge de Jean-Jacques

Études sur les *Dialogues* / Studies on the *Dialogues*

sous la direction de /edited by

Philip Knee et Gérard Allard

Pensée Libre N° 7

CANADIAN CATALOGUING
IN PUBLICATION DATA

Main entry undert title:

Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*

(Pensée Libre: no. 7)

Text in French and English.

Includes bibliographical referen-
ces.

ISBN 0-9693132-6-8

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-
1778. Studies on *Dialogues*. Knee,
Philip and Allard, Gérald. II. North
American Association for the
Study of Jean-Jacques Rousseau.
III. Title: Rousseau juge de Jean-
Jacques, Studies on the *Dialogues*.
IV. Series.

DONNÉES DE CATALOGAGE
AVANT LA PUBLICATION

Vedette principale au titre:

Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*

(Pensée Libre: no. 7)

Texte en français et en anglais.

Comprend des références biblio-
graphiques.

ISBN 0-9693132-6-8

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-
1778. Études sur les *Dialogues*. I.
Knee, Philip et Allard, Gérald. II.
Association nord-américaine des
études Jean-Jacques Rousseau. III.
Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*.
IV. Collection.

The publication of this volume was made possible by the cooperation of the North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau and Université Laval, Québec.

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-
1778. Studies on *Dialogues*. Knee,
Philip and Allard, Gérald. II. North
American Association for the
Study of Jean-Jacques Rousseau.
III. Title: Rousseau juge de Jean-
Jacques, Studies on the *Dialogues*.
IV. Series.

I. Rousseau, Jean-Jacques, 1712-
1778. Études sur les *Dialogues*. I.
Knee, Philip et Allard, Gérald. II.
Association nord-américaine des
études Jean-Jacques Rousseau. III.
Rousseau juge de Jean-Jacques :
Études sur les *Dialogues*.
IV. Collection.

The publication of this volume was made possible by the cooperation of the North American Association for the Study of Jean-Jacques Rousseau and Université Laval, Québec.

Ouvrage publié grâce au concours de l'Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau et de l'Université Laval, Québec.

Le Français juge de Jean-Jacques

Commençons par le commencement. Le commencement d'un livre est son titre. *Rousseau juge de Jean-Jacques* donc, mais aussi *Dialogues*, qui est, si l'on veut, le sous-titre de l'œuvre. Qui a découvert dans des textes comme le *Discours sur les sciences et les arts*, ou le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, ou l'*Émile*, qui y a découvert des œuvres philosophiques, et même des œuvres philosophiques majeures, celui-là, en entendant un titre comme *Dialogues*, se remémore les premiers grands livres de la philosophie occidentale, les dialogues de Platon. Or les dialogues de Platon sont plus que des traités ils sont des pièces de théâtre. C'est dire que Platon ne se satisfait pas d'y proposer des idées, des théories ou de l'information ses dialogues exposent des drames ; ils développent des actions, par lesquelles les personnages évoluent à partir de leur passé, de leur caractère, de leurs habitudes, de leurs projets, de leurs sympathies, de leurs rencontres.

Par exemple, un dialogue comme le *Lakhès*, qui porte sur le courage, est une illustration de différentes formes de courage, politique, militaire et intellectuel, lesquels courages s'incarnent à travers différents personnages ; on entrevoit ces courages par les paroles des protagonistes, voire par leurs juréments, par leurs actes, par les émotions qu'ils font sentir. À la fin du dialogue, un lecteur qui ne s'est pas confiné à l'analyse des six définitions du courage proposées puis refusées, un lecteur qui a aussi examiné le drame qu'expose le dialogue, c'est-à-dire le jeu entre les personnages, ce lecteur apprend beaucoup plus sur la pensée de Platon

Par exemple, un dialogue comme le *Lakhès*, qui porte sur le courage, est une illustration de différentes formes de courage, politique, militaire et intellectuel, lesquels courages s'incarnent à travers différents personnages ; on entrevoit ces courages par les paroles des protagonistes, voire par leurs juréments, par leurs actes, par les émotions qu'ils font sentir. À la fin du dialogue, un lecteur qui ne s'est pas confiné à l'analyse des six définitions du courage proposées puis refusées, un lecteur qui a aussi examiné le drame qu'expose le dialogue, c'est-à-dire le jeu entre les personnages, ce lecteur apprend beaucoup plus sur la pensée de Platon

par l'auteur Rousseau pour penser avec lui. Qu'une telle lecture soit possible, voire nécessaire, est d'ailleurs suggéré par le titre *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Car ce titre peut être entendu de deux façons ou bien on abordera le texte en y cherchant le portrait de Rousseau en tant que juge de Jean-Jacques, ou bien on cherchera à y voir Rousseau juger de Jean-Jacques.

Or les *Dialogues* présentent au lecteur une dynamique, un drame, durant lequel le personnage Rousseau est conduit par sa conversation avec le Français à remettre en question la suggestion de son interlocuteur, à savoir que Jean-Jacques est un criminel et un auteur dangereux, pour examiner l'homme directement et tirer ses propres conclusions. Pour le dire autrement, si Rousseau est de fait le juge de Jean-Jacques c'est parce que, devant nos yeux, il juge de Jean-Jacques. D'ailleurs, dans l'avant-propos du livre, l'auteur Rousseau explique l'intention qu'il avait en écrivant son livre. « J'ai souvent dit que si l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me serais pas conduit avec lui comme ils font avec moi (661) ¹. » Ce qui est présenté dans le texte, sous le couvert du personnage Rousseau, est la conduite, c'est-à-dire l'action, d'un homme tel que Rousseau aurait voulu en avoir rencontré. Mais alors *Rousseau juge de Jean-Jacques* présente une action, fictive sans doute, et donc un drame ou une pièce de théâtre.

Le titre, pour éclairant qu'il est, est un feu de rampe trop précis. Car, comme l'indique le sous-titre, les *Dialogues* ne présentent pas seulement Rousseau jugeant de Jean-Jacques, mais aussi Rousseau discutant avec le Français. En effet le texte présente une double démarche le Français lui aussi évolue durant le texte. Certes son chemin est différent de celui de Rousseau, ne serait-ce que parce qu'il ne rencontre pas Jean-Jacques, mais se contente de lire ses livres, alors que D'ailleurs, dans l'avant-propos du livre, l'auteur Rousseau explique l'intention qu'il avait en écrivant son livre. « J'ai souvent dit que si l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me serais pas conduit avec lui comme ils font avec moi (661) ¹. » Ce qui est présenté dans le texte, sous le couvert du personnage Rousseau, est la conduite, c'est-à-dire l'action, d'un homme tel que Rousseau aurait voulu en avoir rencontré. Mais alors *Rousseau juge de Jean-Jacques* présente une action, fictive sans doute, et donc un drame ou une pièce de théâtre.

Le titre, pour éclairant qu'il est, est un feu de rampe trop précis. Car, comme l'indique le sous-titre, les *Dialogues* ne présentent pas seulement Rousseau jugeant de Jean-Jacques, mais aussi Rousseau discutant avec le Français. En effet le texte présente une double démarche le Français lui aussi évolue durant le texte. Certes son chemin est différent de celui de Rousseau, ne serait-ce que parce qu'il ne rencontre pas Jean-Jacques, mais se contente de lire ses livres, alors que Rousseau, qui avait déjà lu les livres de Jean-Jacques, rencontre l'homme qu'on lui a décrit comme un monstre sans pareil. Mais - et c'est là le

Rousseau « Enfin pourquoi les réflexions que vous et moi faisons aujourd'hui ne viendraient-elles pas alors dans l'esprit de plusieurs personnes, quand elles examineront de sang froid la conduite qu'on a tenue et la facilité qu'on eut par elle de peindre cet homme comme on a voulu (955) ? »

Par ailleurs, le nom que l'auteur choisit pour l'interlocuteur de Rousseau, à savoir *le Français*, un nom commun plutôt qu'un nom propre, indique justement que le personnage n'est pas vraiment un individu, qu'il est plutôt un type. Et l'auteur d'écrire « Celui que j'ai *mis en scène* est tel qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent (663). » Le Français est donc un personnage à imiter il est le modèle du lecteur. Il serait bon d'apprendre à connaître ce Français. Par ailleurs, du fait qu'il est un quasi universel, un type, il est possible, voire probable, qu'il aide à saisir ce que Rousseau pensait de l'homme pour que son lecteur pense à son tour. Je propose donc de lire *Rousseau juge de Jean-Jacques* comme s'il portait le titre *Le Français juge de Jean-Jacques*.

*

Ce nouveau titre met tout de suite sur une piste. Car au début du dialogue le Français ne juge pas de Jean-Jacques il a déjà jugé de lui. Et il a jugé de lui sans l'avoir jamais rencontré, ni avoir lu ses livres. Il s'offusque même lorsqu'on lui demande s'il a lu un écrit aussi innocent que le *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques. « Je serais bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom (679) ². » En somme, le Français juge sans avoir pu juger, sans vouloir juger le Français a une idée sans fondement, une opinion, sur Jean-Jacques. Selon l'auteur Rousseau, le Français a une opinion fautive sur Jean-Jacques ; il est la victime subjective d'un préjugé, et Jean-Jacques en est la victime objective. En un sens le drame

*

Ce nouveau titre met tout de suite sur une piste. Car au début du dialogue le Français ne juge pas de Jean-Jacques il a déjà jugé de lui. Et il a jugé de lui sans l'avoir jamais rencontré, ni avoir lu ses livres. Il s'offusque même lorsqu'on lui demande s'il a lu un écrit aussi innocent que le *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques. « Je serais bien fâché d'en avoir lu jamais une seule ligne, non plus que d'aucun de ceux qui portent cet odieux nom (679) ². » En somme, le Français juge sans avoir pu juger, sans vouloir juger le Français a une idée sans fondement, une opinion, sur Jean-Jacques. Selon l'auteur Rousseau, le Français a une opinion fautive sur Jean-Jacques ; il est la victime subjective d'un préjugé, et Jean-Jacques en est la victime objective. En un sens le drame

portes ne l'ont point atteint. Quel mal donc lui ont-ils fait ? On l'a fait chasser à l'entrée de l'hiver de l'île solitaire où il s'était réfugié [...] Mais quel mal lui a-t-on fait à lui-même, et de quoi se plaint-il aujourd'hui ? Ne le laisse-t-on pas tranquille dans son opprobre ? Il se peut vautrer à son aise dans la fange où on le tient embourbé. On l'accable d'indignités, il est vrai ; mais qu'importe ? Quelles blessures lui font-elles ? N'est-il pas fait pour les souffrir ? Et quand même chaque passant lui cracherait au visage, quel mal, après tout, cela lui ferait-il (710)³ ? »

Quoiqu'envoûté par son préjugé délirant, le Français peut voir comment une opinion se forge dans l'esprit de gens qu'on manipule. Car il sait parler de ses concitoyens avec pénétration « Heureusement le public qu'on animait alors contre [Jean-Jacques], et qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voie [...] le public, revenu peu à peu des jugements favorables qu'il en avait portés si longtemps, ne vit plus que du faste où il avait vu du courage, de la bassesse où il avait vu du désintéressement et du ridicule où il avait vu de la singularité (703)⁴. » Le Français reconnaît donc que les autres jugent sans avoir jugé ; mieux, il voit que les autres ont changé leurs opinions sous l'influence des Messieurs. En somme, il reconnaît que l'autorité de quelques-uns est la source des opinions de tous. En principe, il ne lui reste qu'à appliquer à lui-même ce qu'il voit si clairement chez les autres, et il sortira de la caverne, ou quittera l'angle déformant que lui impose son préjugé⁵.

Mais le préjugé est fonction de bien plus que l'ignorance et l'aveuglement intellectuel. En dernière analyse, ou plutôt en premier lieu et au fondement de tout, il y a l'amour-propre. « L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde ; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plus tôt (901) » Or le Français, lors d'un ce qu'on veut qu'il voie [...] le public, revenu peu à peu des jugements favorables qu'il en avait portés si longtemps, ne vit plus que du faste où il avait vu du courage, de la bassesse où il avait vu du désintéressement et du ridicule où il avait vu de la singularité (703)⁴. » Le Français reconnaît donc que les autres jugent sans avoir jugé ; mieux, il voit que les autres ont changé leurs opinions sous l'influence des Messieurs. En somme, il reconnaît que l'autorité de quelques-uns est la source des opinions de tous. En principe, il ne lui reste qu'à appliquer à lui-même ce qu'il voit si clairement chez les autres, et il sortira de la caverne, ou quittera l'angle déformant que lui impose son préjugé⁵.

Mais le préjugé est fonction de bien plus que l'ignorance et l'aveuglement intellectuel. En dernière analyse, ou plutôt en premier lieu et au fondement de tout, il y a l'amour-propre. « L'amour-propre fait qu'on veut toujours avoir vu soi-même ce qu'on sait ou qu'on croit savoir d'ailleurs. Rien n'est si manifeste aussitôt qu'on y regarde ; on a honte de ne l'avoir pas aperçu plus tôt (901). » Or le Français, lors d'un aveu crucial que lui soutire le personnage Rousseau, reconnaît que si jamais le jugement qu'il porte sur Jean-Jacques s'avérait faux, l'amour-

croit voir. Pour le dire autrement, le préjugé est un sentiment plutôt qu'un jugement ⁶.

Prenons un exemple. Chacun voit tous les jours - voit de ses yeux voit, ce qui s'appelle voir - le Soleil avancer majestueusement dans le ciel, personne ne sent se mouvoir la Terre, tous parlent du lever et du coucher du Soleil. Pourtant on ne croit pas ce qu'on voit et sent et dit on croit ce que les autorités disent la Terre tourne autour du Soleil ⁷. On le croit contre le témoignage de ses yeux, de sa chair et de ses propres paroles, parce que tous les autres le croient, parce que ceux que tous reconnaissent être des autorités le disent, parce qu'on l'a toujours cru et qu'il serait gênant de se dédire. On a le sentiment que le géocentrisme du *sens* est faux et que l'héliocentrisme des livres est vrai ; c'est ce sentiment qui fonde et informe l'opinion qu'on forme pour ainsi dire par après. Car si les livres disaient autre chose, par exemple, que la Terre tourne autour de la Lune, on ne serait ni géocentriste, ni héliocentriste, mais *sélénocentriste*. Pour revenir aux *Dialogues*, une fois qu'il s'est désabusé, une fois qu'il a changé d'idée au sujet de Jean-Jacques, le Français reconnaît que l'erreur sur l'homme est d'abord et avant tout une question de cœur. « Le public est trompé, je le vois, je le sais ; mais il se *plait* à l'être et n'*aimerait* pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas et ne m'en suis pas tiré sans peine (940) ⁸. »

Mais le préjugé est-il seulement une question de cœur ou de sentiment, l'effet d'un piège émotif ? Il semble que non, et c'est encore une fois le Français qui le montre. À quelques reprises, il reconnaît que sa position laisse à désirer, que la doctrine répandue par les Messieurs est incohérente, que sa raison est laissée pour compte. « Il y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même ; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entière *satisfaction* après. Car si les livres disaient autre chose, par exemple, que la Terre tourne autour de la Lune, on ne serait ni géocentriste, ni héliocentriste, mais *sélénocentriste*. Pour revenir aux *Dialogues*, une fois qu'il s'est désabusé, une fois qu'il a changé d'idée au sujet de Jean-Jacques, le Français reconnaît que l'erreur sur l'homme est d'abord et avant tout une question de cœur. « Le public est trompé, je le vois, je le sais ; mais il se *plait* à l'être et n'*aimerait* pas à se voir désabuser. J'ai moi-même été dans ce cas et ne m'en suis pas tiré sans peine (940) ⁸. »

Mais le préjugé est-il seulement une question de cœur ou de sentiment, l'effet d'un piège émotif ? Il semble que non, et c'est encore une fois le Français qui le montre. À quelques reprises, il reconnaît que sa position laisse à désirer, que la doctrine répandue par les Messieurs est incohérente, que sa raison est laissée pour compte. « Il y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choses que je n'entends pas fort bien moi-même ; mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entière *satisfaction* (723) ⁹. » C'est dire que le personnage n'est pas sans esprit, ni sans exigence logique il est capable de penser par lui-même ¹⁰. Voilà pourquoi quand Rousseau affirme que le Jean-Jacques qu'il a rencontré

et appris à connaître est tout à fait différent de celui que l'opinion commune s'imagine, le Français raisonne implacablement « Si Jean-Jacques était tel que vous l'avez vu, serait-il possible que vous fussiez le premier et le seul à l'avoir vu sous cet aspect ? Ne reste-t-il donc que vous seul d'homme juste et sensé sur la terre ? [...] Répondez à cette seule objection, mais répondez juste, et je me rends sur tout le reste (878) ¹¹. » Et de fait lorsque Rousseau a longuement raisonné sur le mécanisme par lequel se propage l'aveuglement, c'est-à-dire l'opinion fautive, le Français se retire à la campagne pour lire, deux fois plutôt qu'une, les œuvres de Jean-Jacques et en tirer ses propres conclusions à partir d'une réflexion personnelle.

Le texte présente plusieurs indices de l'intelligence ou de la subtilité du Français. Par exemple, en revenant de la campagne, il commence son compte rendu comme suit « Je les ai lus enfin ces livres si justement détestés. » Et pour répondre à l'exclamation de Rousseau, il ajoute « Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre, mais assez pour y avoir trouvé, nommé, recueilli les crimes irrémissibles qui n'ont pu manquer de faire de leur auteur le plus odieux de tous les monstres et l'horreur du genre humain (917). » Il fait suivre ces paroles de quelques citations des livres de Jean-Jacques, qu'il interprète comme des jugements sévères mais justes, et il devient patent que le Français se moque gentiment de son interlocuteur. En somme, le Français sait rire, il sait se distancier de lui-même et de la situation pour la voir d'un œil nouveau, d'un œil qui saisit les incongruités. Ainsi lorsque Rousseau lui reproche une remarque dure en disant « Monsieur, cette interprétation [...] est-elle de votre façon ? », le Français répond « Non, elle est de nos messieurs. Oh moi, je n'aurais jamais eu l'esprit de la trouver (852) ¹² ! » En se moquant de l'esprit, faux, des Messieurs, le Français montre le sien, mais un esprit plein de santé. Ainsi il est capable d'échapper à son commencement son compte rendu comme suit « Je les ai lus enfin ces livres si justement détestés. » Et pour répondre à l'exclamation de Rousseau, il ajoute « Je les ai lus, non pas assez encore pour les bien entendre, mais assez pour y avoir trouvé, nommé, recueilli les crimes irrémissibles qui n'ont pu manquer de faire de leur auteur le plus odieux de tous les monstres et l'horreur du genre humain (917). » Il fait suivre ces paroles de quelques citations des livres de Jean-Jacques, qu'il interprète comme des jugements sévères mais justes, et il devient patent que le Français se moque gentiment de son interlocuteur. En somme, le Français sait rire, il sait se distancier de lui-même et de la situation pour la voir d'un œil nouveau, d'un œil qui saisit les incongruités. Ainsi lorsque Rousseau lui reproche une remarque dure en disant « Monsieur, cette interprétation [...] est-elle de votre façon ? », le Français répond « Non, elle est de nos messieurs. Oh moi, je n'aurais jamais eu l'esprit de la trouver (852) ¹² ! » En se moquant de l'esprit, faux, des Messieurs, le Français montre le sien, mais un esprit plein de santé. Ainsi il est capable d'échapper à son préjugé sur Jean-Jacques parce qu'il sait raisonner, distinguer un argument fort d'un sophisme, reconnaître le certain, identifier le

parle « Écoutez je n'aime pas Jean-Jacques, mais je *hais* encore plus l'injustice, encore plus la trahison. Vous m'avez dit des choses qui me frappent et auxquelles je veux réfléchir [...] Voyez l'homme, je lirai les livres ; après quoi nous nous reverrons (771 et 772) ¹³. » Le sentiment de justice est finalement un sentiment de pitié doublé d'une idéalisation qui réchauffe le cœur de celui qui s'en inspire. Et c'est ce sentiment qui aime les facultés de connaître et l'aptitude à la logique. Autrement la logique mène à n'importe quoi et à son contraire ¹⁴.

Mais il y a plus encore. Le sentiment, moteur de la réflexion, est finalement la pierre de touche de la vérité sur Jean-Jacques et sur l'homme. En lisant l'œuvre de Jean-Jacques, mais surtout en lisant dans son propre cœur, le Français apprend la vérité des sentiments de celui qu'il lit. Il avoue au personnage Rousseau « J'ai trouvé les écrits de Jean-Jacques pleins d'affections d'âme ¹⁵ qui ont pénétré la mienne. J'y ai trouvé des manières de sentir et de voir qui le distinguent aisément de tous les écrivains de son temps et de la plupart de ceux qui l'ont précédé ; c'est, comme vous le disiez, un habitant d'une autre sphère où rien ne ressemble à celle-ci (933 et 934) ¹⁶. » Dans les livres de Jean-Jacques rien ne ressemble au monde, mais tout ressemble à ce qu'on voudrait qui soit, à ce que le cœur désire depuis toujours, depuis qu'il a mystérieusement perdu ce qu'il lui faut ses livres décrivent l'idéal, et en éveille la nostalgie chez tous ceux qui se laissent toucher, c'est-à-dire qui laissent pénétrer leur cœur par les mots émus qu'a écrits Jean-Jacques. Car l'idéal est naturel et le naturel n'est jamais tout à fait perdu. Retrouver la nature, c'est faire comme le Français, soit juger de Jean-Jacques en laissant répondre son cœur aux sentiments qu'étale l'autre. « Ces sentiments innés que la nature a gravés dans tous les cœurs pour consoler l'homme dans ses misères et l'encourager à la vertu peuvent bien à force d'art, d'intrigues et de sophismes être étouffés dans les individus, mais prompts à *renaître* dans les générations suivantes, ils ramèneront toujours l'homme à ses dispositions *primitives*, comme la semence d'un arbre

pour prévenir et empêcher ce *retour*. Mais on a beau faire, l'ordre naturel *se rétablit* tôt ou tard (972 et 973) ¹⁷ ». Ainsi le préjugé est un sentiment plutôt qu'un jugement ; mais le jugement juste est lui aussi un sentiment c'est un *bien-senti*, un *re-senti*, un sentiment juste du juste, lequel est retrouvé grâce au témoignage d'un cœur droit, la voix de la nature, le fait qui donne un sens aux faits ordinaires.

*

Au début fut proposé un rapprochement littéraire entre les dialogues de Platon et les *Dialogues* de Rousseau. Le développement de ce rapprochement ayant donné les considérations qui viennent d'être faites, je me permets un deuxième rapprochement pour ensuite noter quelques différences d'atmosphère entre l'œuvre de Platon et celui de Jean-Jacques Rousseau, entre le Socrate de l'un et les Français et Rousseau de l'autre.

Socrate est la figure *archétypique* de la philosophie occidentale ¹⁸, et son acte de naissance, c'est-à-dire la reconnaissance politique de la philosophie, est le procès qui a eu lieu à Athènes en 399 avant Jésus-Christ. Selon le *compte rendu* ¹⁹ de Platon, Socrate accusa alors ces concitoyens de lui avoir fait un procès par défaut depuis de nombreuses années, procès par défaut qui préfigurait celui que lui valaient les accusations de Méléto, de Lukos et d'Anutos, citoyens d'Athènes, procès par défaut qui rendait illégitime le procès formel que subissait le philosophe. Or dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*, la résistance qu'offre le personnage Rousseau à l'opinion qu'on tente de lui imposer a une raison, mais cette raison est une émotion. L'émotion qui le guide est la répulsion qu'il ressent pour le procès par défaut fait à Jean-

quelques différences d'atmosphère entre l'œuvre de Platon et celui de Jean-Jacques Rousseau, entre le Socrate de l'un et les Français et Rousseau de l'autre.

Socrate est la figure *archétypique* de la philosophie occidentale ¹⁸, et son acte de naissance, c'est-à-dire la reconnaissance politique de la philosophie, est le procès qui a eu lieu à Athènes en 399 avant Jésus-Christ. Selon le *compte rendu* ¹⁹ de Platon, Socrate accusa alors ces concitoyens de lui avoir fait un procès par défaut depuis de nombreuses années, procès par défaut qui préfigurait celui que lui valaient les accusations de Méléto, de Lukos et d'Anutos, citoyens d'Athènes, procès par défaut qui rendait illégitime le procès formel que subissait le philosophe. Or dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*, la résistance qu'offre le personnage Rousseau à l'opinion qu'on tente de lui imposer a une raison, mais cette raison est une émotion. L'émotion qui le guide est la répulsion qu'il ressent pour le procès par défaut fait à Jean-

Jacques²⁰. Cette émotion est partagée par le Français, du moins après un moment. Le procès par défaut est donc le sort commun de Socrate et de Jean-Jacques ; la justice suppose qu'on fasse un vrai procès à l'un et à l'autre, qu'on juge en justice et en vérité de l'un et de l'autre²¹.

Cette ressemblance cache pourtant une différence importante. Lorsque Socrate demande à ses concitoyens de lui faire un procès en vérité, il les convie à l'analyse rationnelle de la justice et de la question de la meilleure vie humaine. Et lorsque il est condamné à mort par ses concitoyens, il s'imagine déjà dans une autre vie, discutant encore et toujours de la nature des choses morales. « Quelle merveilleuse occupation ce serait en effet, pour moi en particulier, de rencontrer là-bas Palamède ou Ajax [...] pour comparer mon sort au leur ! Ce ne serait pas désagréable, je crois. Mais le plus important, ce serait de passer mon temps à examiner les gens de là-bas et à chercher, comme pour les gens d'ici, qui parmi eux est sage et qui croit l'être tout en ne l'étant pas. [...] Discuter là-bas avec eux, les fréquenter, les examiner, quel bonheur inouï ce serait²² ! » Socrate imagine une possible²³ vie après la mort, à la lumière de ce qu'il sait à partir de son expérience de cette vie. « Le plus grand bien pour un être humain est de s'entretenir quotidiennement de l'excellence et des autres choses au sujet desquelles vous m'entendez discuter lorsque je vous examine, moi-même et les autres, et pour un humain la vie sans examen ne vaut pas la peine d'être vécue [...] Ces choses sont comme je l'affirme²⁴. » Car le Socrate de Platon a beau dire qu'il ne sait rien, il insiste à temps et à contre-temps qu'il *sait* qu'il ne sait, que son ignorance est pour ainsi dire enrobée d'un savoir qui se nourrit de l'expérience, se fortifie par la réflexion et révèle l'essentiel de la vie humaine l'amitié qui s'exerce par la pensée et qui exerce la pensée²⁵. Dans cette optique, le procès par défaut doit être remplacé par la seule activité qui soit pleinement juste, parce que pleinement humaine la philosophie, c'est-à-dire l'amitié entre deux âmes. Car

l'amitié est moins un état, qu'une activité ²⁶.

Or lorsque, au dire du personnage Rousseau que fait parler l'auteur Rousseau, Jean-Jacques dit « Le Ciel m'avait fait pour l'amitié elle eût donné un nouveau ressort à mes facultés, et j'aurais doublé de prix par elle (869) ²⁷ », il est question d'une autre sorte d'amitié, parce que la pensée de Rousseau est fondée dans une autre idée de l'homme. L'amitié est affaire d'intimité, nous le savons tous. Mais de quelle intimité ? Quel est l'essentiel que les amis se livrent l'un à l'autre ? *Les Dialogues* se terminent sur un projet qui offre la réponse à ces questions. « Il m'a dit cent fois qu'il se serait consolé de l'injustice publique, s'il eût trouvé un seul cœur d'homme qui s'ouvrît au sien, qui sentît ses peines et qui les plainnît (950). » C'est le projet que propose le personnage Rousseau au Français, qui y souscrit à demi ²⁸. Mais ce projet est au fond celui que le personnage Rousseau a déjà accompli dans la deuxième partie de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Et ce projet, rappelle-t-on là, était l'intention des *Confessions*. « Il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son âme et révélant ses *Confessions*, l'explication si franche, si simple, si naturelle de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage ferait sentir la vérité de ses déclarations et la fausseté des idées horribles et fantastiques qu'il voyait répandre de lui (903). » Par un effet de rétroaction, qui est un des charmes des *Dialogues*, la découverte que fait le personnage Rousseau, à savoir la découverte du cœur de Jean-Jacques, la découverte à laquelle est invité le Français, est le but même de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Le procès par défaut de Jean-Jacques doit donc être remplacé par l'écoute émue du cœur émouvant de Jean-Jacques. « Si parmi ceux qui m'auront lu il se trouvait un seul cœur d'homme [...] mes persécuteurs auraient perdu leur peine et bientôt la vérité percerait aux yeux du public (987). »

est au fond celui que le personnage Rousseau a déjà accompli dans la deuxième partie de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Et ce projet, rappelle-t-on là, était l'intention des *Confessions*. « Il crut qu'en manifestant à plein l'intérieur de son âme et révélant ses *Confessions*, l'explication si franche, si simple, si naturelle de tout ce qu'on a pu trouver de bizarre dans sa conduite, portant avec elle son propre témoignage ferait sentir la vérité de ses déclarations et la fausseté des idées horribles et fantastiques qu'il voyait répandre de lui (903). » Par un effet de rétroaction, qui est un des charmes des *Dialogues*, la découverte que fait le personnage Rousseau, à savoir la découverte du cœur de Jean-Jacques, la découverte à laquelle est invité le Français, est le but même de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Le procès par défaut de Jean-Jacques doit donc être remplacé par l'écoute émue du cœur émouvant de Jean-Jacques. « Si parmi ceux qui m'auront lu il se trouvait un seul cœur d'homme [...] mes persécuteurs auraient perdu leur peine et bientôt la vérité percerait aux yeux du public (987). »

Mais la vérité dont il est question est la vérité de l'individu Jean-Jacques. Pour Rousseau, cette vérité est l'essentiel. Bien mieux, cette

impossible de m'y tromper (934)²⁹. » Pour le Français, les connaissances claires et assurées que cherchait Descartes sont devenues les vécus circonstanciés et sentis que partage Rousseau, et la vérité scientifique a été remplacée par l'authenticité.

Car c'est d'une mutation de l'essence de la vérité qu'il est question dans *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Elle n'est plus la saisie jamais parfaite de la nécessité au cœur des choses, ni la foi en la parole de Dieu qui dit ce qu'est l'à-venir après-mondain³⁰ des choses de ce monde, ni le calcul expérimental des lois mécaniques de la nature elle est l'ouverture à l'infinie particularité de l'individu, à la parole de celui qui se confesse et permet aux autres d'expérimenter son moi, c'est-à-dire son cœur. Pour découvrir cette vérité, il ne faut pas exercer le *logos* dialogique d'un Grec, ou tendre l'oreille fidèle d'un Chrétien, ou appliquer la raison instrumentale d'un Moderne il ne faut qu'un cœur, ou il faut avoir redécouvert son cœur et l'oreille de son cœur. Encore une fois le Français le dit pour l'avoir découvert durant le cheminement décrit dans les *Dialogues* « J'ai trouvé les écrits de Jean-Jacques pleins d'affection d'âme qui ont pénétré la mienne [...] ces traits si nouveaux pour nous et si vrais une fois tracés trouvaient bien encore au fond des cœurs l'attestation de leur justesse, mais jamais ils ne s'y seraient montrés d'eux-mêmes si l'historien de la nature n'eût commencé par ôter la rouille qui les cachait (933 et 936). »

*

Permettez-moi de conclure que si notre siècle, qui s'épuise et égrène ses dernières années, si notre siècle est le siècle de la psychanalyse, mais aussi celui du droit fondamental à l'information sur la vie de nos starlettes, mais aussi celui des confessions publiques appliquées à la manière d'Oprah Winfrey aux États-Unis et de Claire Lamarche au Québec, si notre siècle est tout ça, il est un siècle

*

Permettez-moi de conclure que si notre siècle, qui s'épuise et égrène ses dernières années, si notre siècle est le siècle de la psychanalyse, mais aussi celui du droit fondamental à l'information sur la vie de nos starlettes, mais aussi celui des confessions publiques télévisées à la manière d'Oprah Winfrey aux États-Unis et de Claire Lamarche au Québec, si notre siècle est tout ça, il est un siècle